

# BOURG

## Au fil des jours

Flash d'information de la ville de Bourg - N° 5 - Juin 2016



### Le mot du Maire

*Cette année est marquée par la poursuite de la mise en œuvre de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République ». À ce jour, la Communauté de Communes de Bourg en Gironde serait appelée à disparaître, et notre commune serait rattachée, comme huit autres communes du Bourgeois, à la CdC du Cubzaguais. Quel que soit le nouveau périmètre, je m'attacherai avec tous les conseillers, à ce que notre commune soit bien représentée.*

*Malgré la baisse de dotation de l'État dans le cadre du pacte de solidarité, le budget voté cette année continuera à valoriser notre commune par les travaux de voirie, et nous maintiendrons le niveau de services que l'on vous doit.*

*Comme proposé dans notre programme de campagne, nous venons de mettre en place la charte pour la mission de correspondant communal (Cf. page 4).*

*Cet été, les associations continuent de proposer de nombreuses manifestations. Nous les soutenons par un appui logistique et/ou financier, et je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour les remercier de leur engagement à animer notre commune, et la rendre plus agréable.*

Votre Maire à votre écoute,

**Pierre Joly**

### MAIRIE

Place du District

Tél. 05 57 68 40 04

Fax : 05 57 68 39 84

Email : commune-de-bourg@orange.fr

Site web : www.bourg-gironde.net

### NOUVEAUX HORAIRES

Lundi et jeudi : de 9h à 17h

Mardi, mercredi, vendredi et samedi :

de 9h à 12h

**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les mardis matins.**



### → Le Musée de la Citadelle, Souterrains et Calèches

Ils œuvrent pour la conservation et la sauvegarde de notre patrimoine : Sylvie Termignon et Philippe Pinier (au centre) du service Culture et Patrimoine, Angéline Jacquin et Gilles Robert, deux bénévoles, font partie du Comité Scientifique du Musée.

Ouverture et visites guidées du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

Tarifs et réservations au 05 57 68 23 57 ou auprès de l'Office de Tourisme au 05 57 68 31 76.



Photo non contractuelle

### → Bourg sur Gironde passe à la Web TV

Le numérique est incontournable pour diffuser largement notre actualité. Qu'ils soient sociaux, culturels ou touristiques, les informations et événements qui contribuent au dynamisme et à la notoriété de notre village seront désormais en ligne sur la chaîne du web : WEB TV France, créée par Bérangère et Christian.

### → Une nouvelle aire de jeux

La vétusté de certains jeux pour enfants nous a conduits à fermer l'aire temporairement, afin d'y installer de toutes nouvelles activités d'extérieur. Après un appel d'offres sur des critères de sécurité et de durabilité, la société Manutan Collectivités procède à l'installation des nouveaux jeux, pour une réouverture de l'aire en début d'été.



Flash municipal d'information de la Commune de Bourg - N° 5 - Juin 2016 - Dépôt légal : en cours

Responsable de la publication : **M. Pierre Joly, Maire de Bourg**

Création et mise en page : **agence eden** - Plassac - RC B 522 078 781 - contact@agence-eden.com

Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bourg - Tous droits réservés.

Sous réserve d'erreurs typographiques et de changements ultérieurs à la publication.



# ACTUALITÉS

## Nouveautés



### → Cartron Aménagement

Depuis avril 2015, cette société créée par Kevin CARTRON propose ses services d'aménagement, terrassement, entretien d'espaces verts, élagage et abattage d'arbres. Lieu-dit Portier - Tél. 06 59 57 99 03 cartronamenagementservice@gmail.com



### → Un défibrillateur pour des urgences absolues

Opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016, le défibrillateur automatisé externe est installé sur la façade du bâtiment de la Poste et l'Ancienne Mairie. Son utilisation audio-guidée permet à toute personne sans formation particulière d'utiliser cet appareil conformément au décret du 4 mai 2007 (n° 2007-705).



### → La signalétique évolue

Le contrat de la signalétique étant arrivé à son terme, nous avons souhaité la renouveler en modernisant la charte graphique de la commune et ceci en concertation avec la Communauté de Communes et la Maison des Vins afin qu'elle s'intègre mieux au paysage.



### → La Charpenterie de l'Estuaire

Luc Tamponnet, artisan, propose la réalisation de maisons à ossature bois, charpentes, couvertures, toitures, terrasses. 17 rue de l'Amiral Besson - Tél. 06 34 43 04 37 ch.estuaire@hotmail.com



### → Le marché dominical piétonnier du 19 juin au 28 août

Les dimanches de 7h à 14h, la rue Valentin Bernard sera fermée à partir de l'intersection avec la rue Emile Couzinet (musée Poignant). Les rues des Religieuses, de la Trésorerie et des Ambarenes seront fermées à la circulation. Les véhicules emprunteront la rue Amiral Besson pour sortir de la ville. L'accès au marché se fera par la rue du Général Peychaud, la rue Emile Couzinet étant fermée à la circulation des véhicules. Des zones de stationnement seront ajoutées sur les contre-allées de la rue Dalleau et au parc de l'Esconge, au pied de la place de la Citadelle.



### → Le Salon de coiffure Pascal T

Coiffeur, maquilleur, barbier et onglerie, Pascal Thénard, Marion, Delphine et Stéphanie vous accueillent du mardi au samedi dans la galerie « Les Terrasses » de Carrefour Market. Tél. 05 57 58 78 50



### → L'atelier « Histoires de Créateurs »

Créé par Sandrine Biès, l'atelier a réouvert ses portes au 15 rue du 4 septembre. 8 artistes exposent leurs créations du mardi au vendredi, de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 13h.



### → Le petit train touristique arrive en juillet

Pour la saison estivale, la Communauté de Communes met à disposition des visiteurs un petit train d'une capacité de 60 personnes, en appui de la calèche. À raison de 2 promenades quotidiennes, le train effectuera un circuit touristique d'1 heure. Tarif à partir de 4€ pour les enfants et 7€ pour les adultes. Tickets en vente à l'Office de Tourisme.

# ÉVÉNEMENTS

## Flash-back



### → Le déjeuner dansant des Aînés

Le 7 février, dans la salle de la Citadelle, nos aînés étaient nombreux à profiter de ce dimanche convivial et gourmand.



### → Théâtre en Citadelle durant l'intersaison

Après la comédie *Tout est cassé*, la compagnie Osmose a interprété *Les Héritiers*, le 27 février 2016.



### → La Frappadingue, course de l'extrême

Plus de 200 enfants inscrits à la « Frappajeunes » et 3200 adultes le dimanche 17 avril pour la Frappadingue.



### → Les Découvertes Musicales en Bourgeois

Le groupe des « Rabats Voix » de l'école de musique de Bourg, s'est produit cette année à la salle des fêtes de Bayon sur le thème des années 60-70.

## → À venir

**Festival Vie Sauvage du 8 au 12 juin**  
« Concerts, expositions, gastronomie » : un programme éclectique, de jour comme de nuit, à l'intérieur comme en extérieur.

**Régate de la Troque Sel le 4 septembre**

La régate de la Troque Sel se déroulera toute la journée, avec un départ au ponton à 9h.

**VolksBourg les 5 et 6 juin**

Pour sa 19<sup>e</sup> édition, la manifestation du week-end aura pour thème le Camping Vintage. Entrée gratuite.



La traditionnelle **Foire de la Troque Sel**, débutera le **samedi 3 septembre**, avec la fête foraine, puis la régate le dimanche matin. La grande braderie se déroulera le dimanche 11 septembre toute la journée.



La saison au Musée des Calèches, Souterrains et Cuves, mettra à l'honneur les artistes et les artisans de Bourg lors de l'exposition temporaire « Fenêtres avec vues ».



La nuit du terroir le 8 août  
Les jeunes agriculteurs organiseront la Nuit du Terroir dans le parc de l'Esconge, le soir du 8 août. L'occasion de goûter au savoir-faire local dans une ambiance nocturne festive.





# ZOOM SUR

## INFOS CIVISME

### → Les correspondants communaux

Lors de notre campagne municipale, nous nous engageons à vous donner la parole et mieux connaître vos attentes.

Aujourd'hui, M<sup>me</sup> Chantal Barrière et M. Jean-Pierre Aigon sont les 2 premiers correspondants communaux de Bourg-sur-Gironde et grâce à leur collaboration nous avons élaboré la Convention et la Charte du correspondant communal.

Le correspondant contribue à améliorer le cadre de vie du village (espaces publics, voies communales, vie associative, animations de quartier, accueil de nouveaux habitants...), en agissant comme l'interface entre son quartier et la mairie.

Quant à la mairie, elle rencontrera trimestriellement les correspondants pour évoquer les événements de la vie des quartiers, et les invitera aux conseils municipaux.

Si vous souhaitez devenir correspondant communal de votre quartier ou lieu-dit, nous vous invitons à compléter et nous retourner le coupon ci-dessous.

**Retrouvez le reportage de WEB TV France sur la signature de la première convention, à l'aide du lien suivant :**  
<http://www.webtvworld.com/index.php/gallery/category/france/bourg-en-gironde>



### Zéro pesticide dans les espaces publics : notre commune s'engage



La Loi de la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités dans les espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La Communauté de Communes de Bourg-en-Gironde, le Smicval et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne portent une démarche collective pour un objectif « Zéro Phyto » dans laquelle Bourg-sur-Gironde a souhaité s'inscrire.

Cet engagement va se traduire par une diminution puis un arrêt total des produits phytosanitaires conformément à la législation en vigueur et des alternatives seront mises en place, telles que le paillage des massifs, le fleurissement durable, le désherbage manuel...

L'objectif de la commune est à la fois la préservation de la santé publique ainsi que celle de l'environnement.

### → INFOS PRATIQUES

- Dossiers d'inscription scolaire et de cantine, à retirer et à déposer en mairie, si possible avant le 5 juillet 2016.
- Dossiers d'inscription garderie et TAP à retourner complétés en mairie, au plus tard les 29 et 30 août 2016, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016.

## → Correspondant communal, pourquoi pas moi ?

Nom du quartier / lieu-dit pour lequel je souhaite devenir correspondant communal\* :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° Tél. .... Email : .....

Vos jours et heures de disponibilité : .....

\*Vous serez reçu(e) par la Commission Communication.